

Seul 0,1% des fonctionnaires a reçu UNE ÉVALUATION NÉGATIVE

► Le système de contrôle, mis en place en 2014, ne semble pas vraiment porter ses fruits

► En 2015, ils ont été, selon des données du SPF Emploi recueillies par la CSC, seulement 70 fonctionnaires fédéraux à recevoir une mauvaise note à la suite de leur entretien individuel. Leur travail a été analysé et le couperet est tombé : "Insuffisant". Un chiffre étonnamment bas quand on imagine les moyens mis en place pour mener ces contrôles.

Ces fonctionnaires ne représentent en effet que 0,1 % du total des forces vives du fédéral, qui compte 70.742 travailleurs, répartis dans une trentaine de SPF ou autres agences publiques.

Un chiffre tellement infime qui pousse à se demander si ce système ne constitue pas une vraie perte de temps et d'argent...

Car il faut dire que le processus d'éva-

luation reste, de par le fait qu'il se veut personnalisé, assez long. En début d'année, chaque fonctionnaire est convoqué pour un entretien. À cette occasion, il se voit définir des objectifs à atteindre. À la fin de l'année, une seconde réunion se tient donc avec un évaluateur, afin de vérifier que le travail a été bien fait. À l'issue de cette rencontre, quatre évaluations sont possibles : "Exceptionnel", "répond aux attentes", "à améliorer", ou "insuffisant".

ET POUR CEUX qui tombent dans ces deux dernières, l'avenir professionnel s'assombrit brusquement.

Pour les fonctionnaires dont le travail est "à améliorer" (ils représentent 0,5 % du total des fonctionnaires, soit environ 350 personnes), la sanction est financière. Elle

ralentit d'un an l'octroi des augmentations salariales, qui interviennent normalement tous les trois ans.

EN CE QUI CONCERNE les "insuffisants", la situation est plus corsée. Ils se voient proposer un nouveau rendez-vous d'évaluation six mois plus tard (au lieu d'un an). Et s'ils récoltent un second "insuffisant", c'est la porte.

"Les fonctionnaires qui sont ainsi sanctionnés le sont souvent parce qu'ils reviennent de longs arrêts maladie et ont du mal à se remettre rapidement au travail. Généralement, la seconde évaluation insuffisante est presque automatique. Ils ont du mal à remonter la pente", explique Silvana Bossio, secrétaire nationale de la CSC-Services publics.

Selon le syndicat chrétien, de nombreux fonctionnaires auraient déjà perdu leur poste suite à ces évaluations.

Romain Demoustier

"Un bazooka pour tuer UNE MOUCHE"

► Pour la secrétaire nationale de la CSC-Services publics, cette évaluation entre en conflit avec le principe même de service public

► "Avec ces évaluations, nous avons l'impression de travailler chez Coca-Cola, mais sans en avoir les avantages", s'indigne Silvana Bossio, secrétaire nationale de la CSC-Services publics.

Pour le syndicat chrétien, ce système découle d'un objectif de la part des autorités : "Faire rentrer les méthodes du privé dans le public".

"Ce nouveau fonctionnement

déshumanise les travailleurs. Ils se voient contraints de remplir des objectifs chiffrés par la direction et leur cote est donnée en fonction de la réussite de ces derniers. Si ce fonctionnement permet de rendre l'évaluation plus objective, elle fait passer le travailleur au second plan."

L'évaluation est en effet parfaitement cadenassée légalement. À titre d'exemple, un fonctionnaire fédéral peut re-

cevoir la mention "à améliorer" à partir du moment où il n'a "réalisé qu'entre 50 et 70 % des objectifs de prestation".

DEUXIÈME POINT DE contestation : le nombre presque ridiculement bas des évaluations dites négatives. "Les moyens mis en place pour mener à bien ces évaluations sont immenses. Mais là, on a l'impression qu'on se sert d'un bazooka pour tuer

une mouche. C'est disproportionné."

Autre regret pour le syndicat: le manque d'accompagnement des fonctionnaires qui se sont vus attribuer un "insuffisant".
"Ce sont pour la plupart des gens fragilisés. Mais après avoir reçu une évaluation négative, très peu de choses sont mi-

ses en pace pour les aider à remonter la pente", déplore M^{me} Bossio.

Cette situation avait déjà été dénoncée l'année passée mais le ministre fédéral de la Fonction publique Steven Vandeput (N-VA) avait réaffirmé sa volonté de maintenir comme tel ce système d'évaluation.

R. D.